

Appel ARES - PRD/PFS 2026

Objectifs

- Renforcer les capacités de recherche/Formation et de relais d'une institution partenaire.
- Répondre, par la recherche ou par des formations, à une problématique de développement locale, nationale voire régionale, dépassant les frontières du monde académique.
- Renforcer la recherche fondamentale, orientée et appliquée et les besoins en formation.
- Assurer la diffusion et, le cas échéant, la valorisation des résultats de la recherche ou de la formation.

Soumission : 13 janvier 2025

Durée : 3 ou 5 ans

Porteur(s) : Haute
Ecole

Conditions d'éligibilité

Le projet doit être déposé par une personne membre d'un établissement d'enseignement supérieur (EES) en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et habilitée par celui-ci à coordonner le projet avec, au moins, un ou une partenaire dans un autre EES en FWB et un ou une partenaire d'un établissement d'enseignement supérieur d'un des 18 pays éligibles

Mots-clés

Agronomique Arts Appliqués Economie
Formation Numérique Paramédicale
Pédagogique Recherche Collaborative Santé
Sciences sociales Technique

Budget

- Maximum 350 000 € pour les projets de 3 ans.
- Maximum 500 000 € pour les projets de 5 ans

Contacts SynHERA

- Cédric BISTER (bister.c@synhera.be)

Bailleur de fonds

- ARES

Propriété intellectuelle

- Haute Ecole

Critères de sélection

- Qualité scientifique et pédagogique.
- Pertinence au développement.
- Qualité de la stratégie d'intervention.
- Articulation avec les stratégies locales et autres activités de coopération.
- Adéquation de la ventilation budgétaire proposée à la stratégie d'intervention.